

# ASSOCIATION SPORTIVE

## COLLEGE MARIE-BARTETTE



Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 12h05 à 12h55 et les mercredis après-midi, les professeurs d'EPS animent l'association sportive du collège et proposent aux élèves des entraînements ainsi que des rencontres inter-établissements dans le cadre de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire).

- **Le midi** : Début des entraînements lundi 17 septembre 2018

**ARTS DU CIRQUE** (Mr Frérot) lundi de 12h05 à 12h55

**BADMINTON** (Mme Camozzi) mardi de 12h05 à 12h55

**FOOTBALL** (Mr Mouline) jeudi de 12h05 à 12h55

**HANDBALL** (Mr Arassus) vendredi de 12h05 à 12h55

- **Le Mercredi après-midi** :

### **VOILE :**

Responsable : **Monsieur Arassus**

Entraînement les **mercredis de 14h à 17h**. Se rendre au cercle de voile d'Arcachon.  
(Sauf pendant la trêve hivernale du 21/11 au 10/03)

### **SAUVETAGE COTIER :**

Responsables **Madame Camozzi et Mr Mouline**

Entraînement les **mercredis de 14h à 16H00 à Pereire (au poste de secours)** (du 19/09 au 17/10 et du 03/04 au 05/06) et entraînement hivernal à la **piscine d'Arcachon** tous les **mercredis de 13h30 à 14h30** (du 7/11 jusqu'au 27/03).

### **SURF :**

Responsable **Monsieur Frérot**

Entraînement les **mercredis de 13h à 17h à la salie** (du 19/09 au 17/10 et du 03/04 au 05/06) et entraînement hivernal à la **piscine d'Arcachon** tous les **mercredis de 13h30 à 14h30** (du 7/11 jusqu'au 27/03).  
Les élèves qui souhaitent être transportés vers La Salie doivent s'inscrire à la vie scolaire chaque semaine. Nombre limité de places.

Les élèves doivent s'inscrire auprès des professeurs d'EPS. Ils peuvent pratiquer plusieurs activités.

**FOURNIR** le dossier complet :

- **L'autorisation parentale** ci-contre
- **Une attestation de 50m nage libre** pour la voile, le surf et le sauvetage côtier.
- **25 euros**, cotisation annuelle à régler de préférence par chèque à l'ordre de **l'A.S du collège M.Bartette**

Le **tee-shirt du collège** (bleu marine avec le logo turquoise dans le dos) est proposé au prix de **12 euros**. (Non obligatoire, la recette de cette vente nous aide à acheter du matériel ou à financer les déplacements sur les compétitions, les enfants les portent lors des compétitions).

**Assemblée générale** : ouverte à tous le mercredi 12 septembre 2018 à 12h au collège.

# ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE

## MARIE BARTETTE

### AUTORISATION DES PARENTS

Je, soussigné(e).....Qualité : Père, Mère, Tuteur (Rayer la mention inutile)

Adresse.....

Tel :.....

Autorise l'élève....., en classe de ....., Garçon / Fille

Né(e) le..... Catégorie Benjamin(e) (Né en 2007/2006) ou Minime(2003/2004/2005)

A faire partie de l'Association Sportive du collège.

Et verse la cotisation de **25 euros** en chèque OUI / NON (à l'ordre AS collège M. Bartette)

ou liquide OUI / NON.

Souhaite recevoir le tee-shirt au prix de **12 euros** OUI / NON (chèque / liquide)

En cas de difficulté de paiement, prévenir le professeur.

Fournit une attestation de 50m nage libre pour les activités nautiques OUI / NON

Choix des activités : .....

J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS. Chaque élève peut souscrire des garanties complémentaires IA Sport+.

En outre, j'accepte qu'en cas de besoin, les responsables de l'association sportive et/ou de l'UNSS autorisent en mon nom une intervention médicale ou chirurgicale en cas d'urgence.

Fait à : .....Le : .....Signature : .....

Autorisez-vous le professeur d'EPS à prendre en photo votre enfant lors des journées sportives pour témoigner de sa participation par un affichage dans le collège ?

OUI - NON

Par un article sur le site du collège

OUI - NON